Durée de la formation : 20 Heures de conduite Minimum

Lieu de la Formation : Semblançay –Les Landes

Dates : Du Mardi au Samedi

LA MENARDIERE

17 Rue Caulaincourt -37100 Tours

Siret 525170007 / Agrément E07.037.3159.0

Tél : 02.47.49.01.01 / aelamenardiere@gmail.com / www.auto-ecole-la-menardiere.com

PROGRAMME DETAILLE DES FORMATIONS - PERMIS A2

 **LES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à

l'examen du permis de conduire de la catégorie A1 et A2

 **DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D ORGANISATION**

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

**COMPETENCES ET SOUS COMPETENCES TRAVAILLEES**

**Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.**

**Appréhender la route et circuler dans des conditions normales**

**Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**

**Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique**

Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard

Connaître et respecter les règles de circulation

Evaluer et maintenir les distances de sécurité

Suivre un itinéraire de manière autonome

Connaître la conception de la moto et ses principaux organes

Rechercher la signalisation et les indices utiles

Croiser, dépasser, être dépassé

Préparer et effectuer un trajet en autonomie

Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur

Positionner le véhicule sur la chaussée

Négocier les virages de la façon le plus sécurisante

Connaître les principaux facteurs de risque

Adopter une position de conduite sécuritaire

Adapter l'allure aux situations

Communiquer avec les autres usagers

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir

Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances

Etre en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité

Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard

Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite

Monter et rétrograder les rapports de vitesse

Tourner à droite et à gauche

Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible

Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette

Maîtriser la réalisation du freinage

Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité

S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide

Pratiquer l'éco-conduite

Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité

Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire

Conduire dans une file de véhicule

Tenir l'équilibre sans et avec passager

Connaître les règles relatives à la circulation inter-files

Maîtriser les techniques d'inclinaison

Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

réaliser un freinage d'urgence

Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts.

LA MENARDIERE

17 Rue Caulaincourt -37100 Tours

Siret 525170007 / Agrément E07.037.3159.0

Tél : 02.47.49.01.01 / aelamenardiere@gmail.com / www.auto-ecole-la-menardiere.com

 **PUBLIC VISE & PREREQUIS**

* Avoir 18 ans
* Savoir lire et écrire la langue Française
* Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
* Nota : il faut passer l’Epreuve Théorique Moto si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans ? **Une formation théorique** : préparation à l’épreuve théorique Moto (ETM) par des cours de code sur les thèmes Dispositions légales en matière de circulation routière, Le conducteur, La route, Les autres usagers de la route. La réglementation générale et divers, les éléments mécaniques liés à la sécurité, Les équipements de protection et autres éléments de sécurité, les règles d’utilisation du véhicule en relation avec le respect de l’environnement.

 **RESULTATS ATTENDUS**

 **ENCADREMENTS – INTERVENANTS**

* Permis de conduire de la catégorie A2, Motocyclettes avec ou sans side-car : puissance ≤ à 35 kW, rapport Puissance/Poids : ≤ 0,2 kW/kg, La puissance ne peut résulter du bridage d’un véhicule, développant plus de 70 kW.

•

Enseignant de la conduite et de la sécurité

routière diplômé et titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité

 **METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES**

* Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
* Alternance de théorie et de pratiques
* Salles de cours équipées de moyens multimédias
* Véhicules adaptés à l’enseignement
* Fiche de suivi électronique sur « Mon Permis »
* Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

 **METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES**

* Un livret d’apprentissage est utilisé pour suivre l’acquisition ou l’amélioration des compétences en formation
* Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l’organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…
* *Conditions de réussite :* satisfaire un examen blanc.

 **SANCTION DE LA FORMATION**

* Examen et validation par l’Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

 **ACCESSIBILITE A LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP**

* Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l’inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l’ensemble des possibilités d’accueil et de mise en œuvre de la formation. L’accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l’organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d’équipements adaptés.